REPUBLIQUE FRANÇAISE **2026-SMOSYV-66**

SYNDICAT MIXTE OUVERT « SEINE ET YVELINES VOIRIE »

# COMITE SYNDICAL

Séance du 14 octobre 2026

## ADHESION AU DISPOSITIF DE RECUEIL DES SIGNALEMENTS PROPOSE PAR LE CIG DE LA GRANDE COURONNE

**LE COMITÉ SYNDICAL,**

Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L. 135-6, R. 135-1 à R. 135-10 et L. 452-43 ;

Vu le projet de convention d'adhésion proposé par le Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) de la Grande Couronne

Vu l'avis favorable du Comité social territorial en date du 30 septembre 2026 ;

Considérant que SYV doit garantir un dispositif accessible de recueil, d'orientation et de protection des agents victimes ou témoins des faits visés par le Code général de la fonction publique ;

Considérant que le CIG Grande Couronne offrira un interlocuteur externe et spécialisé et harmonisera le recueil des signalements ;

Considérant que SYV reste responsable des mesures et suites relevant de ses compétences d'employeur ;

Entendu le rapport de M. le Président du Comité syndical ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

**ARTICLE 1 :** Approuve le recours au dispositif de signalement mis en œuvre par le Centre interdépartemental de gestion de la Grande Couronne pour le recueil et l'analyse initiale des signalements, dans les conditions définies par la convention-cadre annexée à la présente délibération.

**ARTICLE 2 :** Autorise le Président de SYV à signer la convention-cadre avec le CIG Grande Couronne, ainsi que les documents nécessaires à son exécution, et à désigner les référents de l'établissement

**ARTICLE 3.** Les dépenses correspondantes seront inscrites au budget principal, chapitre 011.

Jean-Christophe FROMANTIN
Signature numérique de Jean-Christophe FROMANTIN
Date : 2026.10.16 15:50:58 +02'00'

Le Président du Syndicat Mixte Ouvert
« Seine et Yvelines Voirie »

# RECUEIL DES VOTES
# 2026-SMOSYV-66

Adhésion au dispositif de recueil des signalements du CIG Grande Couronne

Président de séance : **Monsieur Richard DELEPIERRE**

**1/ Délégués présents :**

- Daniel COURTES
- Denis DATCHARRY
- Richard DELEPIERRE
- Jean-Christophe FROMANTIN
- Denis LARGHERO
- Pascal THEVENOT
- Véronique MOREL
- Patrick STEFANINI

**2/ Délégués absents mais donnant pouvoir donc représentés :**

- Geoffroy BAX DE KEATING (pouvoir à Mr STEFANINI)
- Lorrain MERCKAERT (pouvoir à Mr FROMANTIN)
- Pauline WINOCOUR-LEFEVRE (pouvoir à Mr DELEPIERRE)

**3/ Délégués absents :**

- Thomas LAM

Le nombre d'élus délégués présents (1) ou représentés (2) est de 11 sur un total de 12.
Le quorum est donc atteint.

**4/ Résultats des votes :**

- Nombre de vote pour : 11
- Nombre de vote contre : 0
- Nombre d'abstention : 0
- NPPV : 0

⇨ **Total des votes : 11**

Le Président



Accusé de réception en préfecture
078-934572637-20261016-26_00374-DE
Date de télétransmission : 16/10/2026
Date de réception préfecture : 16/10/2026